

CAJARC

Bulletin municipal Décembre 2013



LE MOT DU MAIRE

A toutes et à tous, permettez-moi de vous souhaiter au nom de la municipalité une très bonne année 2014.

Les temps sont difficiles pour beaucoup de nos concitoyens.

Puisse cette nouvelle année apporter santé, joie, prospérité et la concrétisation de tous les projets.

Comme toujours, nous souhaitons chaleureusement la bienvenue aux nouveaux arrivants ; qu'ils trouvent à Cajarc le plaisir de vivre dans un village paisible et agréable.

Dans une société en profonde mutation, où de nombreux repères sont bousculés, la commune apparaît, pour quelque temps encore, une communauté humaine où peuvent se maintenir des élans de solidarité, même si le contexte économique demeure difficile et conduit nos collectivités à de plus en plus de prudence.

Cajarc est aujourd'hui un pôle d'équilibre important à l'ouest de Figeac Communauté. Notre village bénéficie d'une réelle concentration de commerces, artisans, professions libérales, ainsi que d'une intense vie associative.

Ce dynamisme doit être préservé et renforcé afin que Cajarc puisse continuer à jouer un rôle important au sein de la nouvelle Communauté de Communes qui, au 1er janvier 2014, deviendra officiellement le « GRAND FIGEAC » avec 79 communes pour 42 000 habitants.

J'adresse des remerciements particuliers à tous les responsables bénévoles et à tous les militants associatifs, que ce soit dans le domaine sportif, culturel, loisir ou festif. Leur engagement permet d'offrir à tous des activités éducatives, ludiques, sportives qui sont aussi le gage de liens sociaux solides.

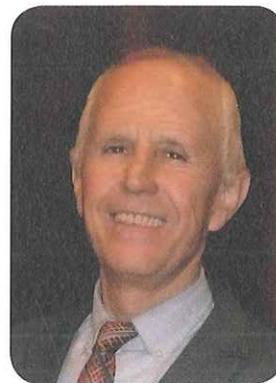
J'adresse des remerciements à tous les professionnels qui œuvrent au service des Cajarcois : artisans, commerçants, professionnels de santé, professions libérales et agriculteurs.

J'adresse des remerciements à tous les agents municipaux qui sont les premiers relais de l'action municipale auprès de la population : service technique, services périscolaires, service enfance jeunesse, services administratifs, agents de l'EHPAD.

J'adresse des remerciements aux services de gendarmerie et à nos dévoués sapeurs pompiers volontaires ; tous veillent avec rigueur, courage et compétence à notre sécurité.

J'adresse des remerciements aux membres du Conseil Municipal pour leur engagement au service de tous, ainsi que pour leur soutien dans les projets que nous conduisons.

Je souhaite pour cette année 2014 que nous ayons encore de nouvelles joies et de nouveaux projets à partager, afin de continuer à construire un village pour tous dans le respect de la solidarité et du vivre ensemble.



*Bien cordialement,
Jacques Borzo*



*Le Conseil Municipal
vous souhaite
une bonne et heureuse année*

LES TRAVAUX EN COURS

Achèvement des travaux au quartier de l'Hermies

Les travaux de viabilisation des 12 terrains, la mise en forme des parkings, ainsi que les plantations d'arbres et de végétaux seront achevés au début de l'année 2014.

Les travaux concernant l'office notarial et les bureaux du CEIS sont en cours et seront définitivement achevés à la fin du 1er semestre 2014.

Zone artisanale d'Andressac

La requalification paysagère, ainsi que certains travaux d'aménagement de la zone artisanale commenceront au début de l'année 2014 pour une période d'environ 2 mois.

LES TRAVAUX PROGRAMMÉS POUR 2014

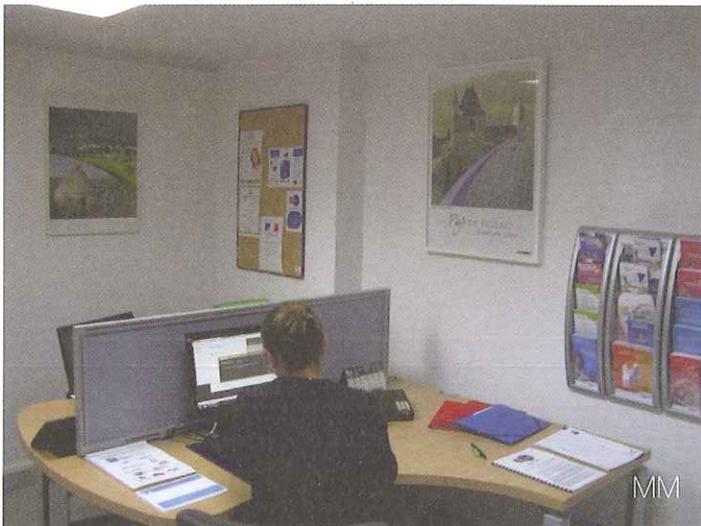
La programmation des travaux 2014 ci-dessous ne concerne que ceux pour lesquels une demande de subvention a été déposée.

- Remplacement des huisseries (portes et fenêtres) de tout le rez-de-chaussée à l'école maternelle pour un montant de 60 000 € TTC – subvention attendue 50 %
- Ces travaux sont la suite logique de ceux commencés il y a deux ans.
- Une étude est en cours avec la Communauté de Communes du Pays de Figeac afin de mettre aux normes la signalétique intérieure locale.

La nouvelle municipalité aura en charge la programmation des travaux 2014, en fonction du budget qu'elle aura voté après les prochaines élections municipales.

LE RELAIS DE SERVICE PUBLIC

Le 15 octobre a été inauguré un **Relais de Services Public** installé dans les bureaux de la Mairie, en présence de M. le Préfet, Mme la Sous-préfète de Figeac, les élus de Cajarc et du canton ainsi que les responsables des partenaires associés : CAF, CPAM, CARSAT, ERDF, UDAF, MSA, POLE EMPLOI...



Un **Relais de Services Public** est un outil de développement local qui permet d'offrir aux populations des territoires ruraux les mêmes services que dans les grandes villes. Il permet de maintenir un lien direct entre l'utilisateur et les administrations partenaires permettant à toutes personnes de rentrer en contact par téléphone ou e-mail évitant ainsi les déplacements et les temps d'attente superflus au siège de ces administrations.

Ce relais répond aux évolutions du paysage administratif national et est un outil de développement local et une amélioration de la qualité de vie en milieu rural.

Pour tous renseignements prière de s'adresser en Mairie.

PALMES D'OR DU BENEVOLAT

Le 19 Octobre dernier, Marcel MASBOU, 89 ans, a reçu les Palmes d'Or du Bénévolat en présence de la municipalité, du Conseiller Général Jean Jacques Raffy, de la Députée suppléante, Marie Molina.

Cette distinction exceptionnelle est venue récompenser 65 années d'activités bénévoles faites de dévouement et de générosité au service de la collectivité. Elle fait suite à la remise de la médaille d'honneur que la ville de Cajarc lui a décernée en octobre 2010.

Par un discours très émouvant Marcel Masbou a témoigné, avec force et simplicité, de son grand engagement envers ses concitoyens.

Toutes nos félicitations à Marcel et à Léa son épouse pour le soutien apporté à son mari.



VISITE DE MADAME LA SOUS-PREFETE

Le 31 octobre à la demande de la municipalité M^{me} la Sous-Préfète est venue visiter notre commune et a pris connaissance des projets en cours et à venir.

Une visite rapide de Cajarc en compagnie de M. RAFFY CG et des conseillers municipaux lui a permis de découvrir le village, ses écoles et d'appréhender les travaux à venir à l'école maternelle.



LA BELLE ENVOLÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FRANÇOISE SAGAN

Ouverte en juillet 2011, la bibliothèque a bien évolué durant les 27 mois qui sont passés. Animée dans ses débuts par une équipe de bénévoles, toujours présents, elle accueille depuis quelques mois une bibliothécaire professionnelle désignée par Figeac-Communauté à raison de 2 jours par semaine. La présence de cette « pro » augmente la qualité des prestations envers les adhérents car bien qu'ils soient motivés, les bénévoles n'ont pas, et c'est normal, la capacité de connaître les œuvres et de conseiller à la lecture.

Le nombre important des œuvres contenues sur les rayonnages est assez impressionnant pour une « petite biblio » comme la nôtre. Nous devons, au passage, remercier tous les donateurs qui se sont présentés depuis l'ouverture et qui se présentent encore régulièrement pour donner des livres. Il nous faudra bientôt « pousser les murs ».

Le nombre d'adhésions a été multiplié par 3 par rapport au nombre de personnes inscrites au bibliobus avant l'ouverture. Nous en sommes actuellement à 217 inscrits. Nos statistiques de prêts sont chaque année en hausse. D'une moyenne de 203 prêts mensuels en 2011, nous sommes passés à 211 prêts mensuels en 2012 et à 248 prêts mensuels en 2013. Ce sont principalement les romans adultes, les BD et les livres en gros caractères qui rencontrent le plus de succès.

Depuis septembre et la rentrée des classes, la bibliothèque est partenaire de la mairie dans le projet d'accueil périscolaire. Notre bibliothécaire reçoit les enfants le jeudi après la classe pour des animations lecture et conte.

Des animations, l'équipe en projette pour 2014 car cette année-là sera marquée par l'anniversaire du décès de Françoise SAGAN. En partenariat avec son fils, Denis Westhof, nous préparons expositions et conférence pour le mois de septembre. Nous y reviendrons dans un prochain bulletin.

La bibliothèque située 13 place Françoise Sagan est **ouverte à tous** le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 15h à 17h.

Contacts : 05 65 38 10 16 - E-mail : cajarc.bibliotheque@figeac-communaute.fr

Un ordinateur mis en place par la BDP et permettant l'accès à Internet est accessible aux mêmes horaires.

*Au plaisir de vous accueillir
dans le monde merveilleux des livres !*

Cécile DUBOIS Référente/coordinatrice

OBLIGATION D'ENTRETIEN DES ARBRES ET ARBUSTES EN LIMITE DE DOMAINE PUBLIC ROUTIER ET SUR LES CHEMINS COMMUNAUX

Il est rappelé aux propriétaires de parcelles situées le long des voies départementales ou communales leur obligation d'entretenir les arbres et les haies en limite de voirie afin de garantir la libre circulation, la sécurité des personnes et le respect des équipements publics.

« Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des voies publiques. »

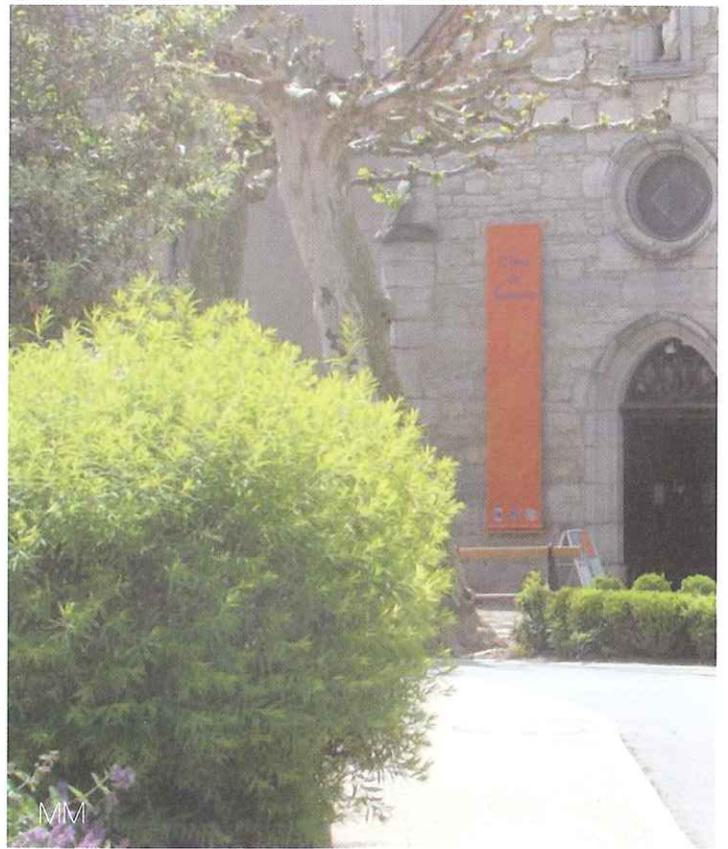
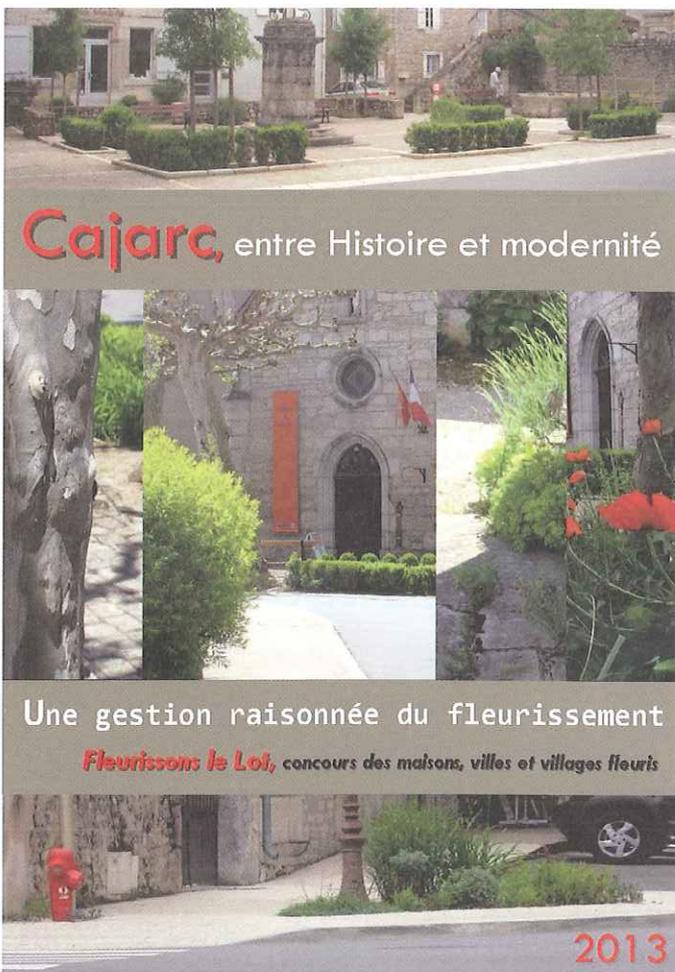


ESPACES VERTS

Le 24 juillet, Cajarc a accueilli les membres du jury de l'édition 2013 du concours « Fleurissons le Lot », qui récompense les villes, villages et maisons fleuries de notre département. Composé d'un urbaniste du C.A.U.E., d'un jardinier professionnel et de représentants du Conseil Général et de Lot Tourisme, le jury s'est vu proposer une visite dans le bourg - en compagnie d'agents et d'élus impliqués dans ce domaine - et a pu ainsi évaluer le travail fourni par l'équipe chargée des espaces verts.

A cette occasion, un dossier de visite de quinze pages avait été conçu par les services techniques afin de présenter notre village et son histoire, sa démarche de gestion raisonnée du fleurissement, ses réalisations du début de saison et ses projets pour les années à venir. Cet outil de communication a été apprécié par le jury pour sa mise en valeur du patrimoine architectural et culturel cajarcois, la promotion d'un tourisme de qualité, le bon sens d'une gestion respectueuse (de l'environnement et de l'équilibre budgétaire communal) mais également - et c'est très encourageant pour Cajarc ! - comme outil de partage d'expérience à l'attention d'autres collectivités, d'écoles ou d'associations.

Cajarc a reçu sa première « Feuille de chêne » en 2012 et vient d'être nouvellement récompensé par une nouvelle feuille de chêne pour 2013.



CIMETIERES DE CAJARC ET DE GAILLAC

Des procédures concernant des reprises de concessions du cimetière ancien de CAJARC et du cimetière de GAILLAC sont en cours depuis novembre 2011 (fin de la procédure : novembre 2014).

Sur chaque concession concernée, nous avons apposé une affichette sur laquelle est indiqué le numéro de la procédure. Pour toute information ou réclamation, notez ce numéro de procédure et présentez-vous à la Mairie où nous avons ouvert un registre et où vous pourrez consulter le dossier.

Ces opérations ont pour objectif d'identifier les tombes pour lesquelles ne figure aucun nom, ni sur le plan, ni sur place et de reprendre, après trois années de procédure, celles qui sont abandonnées (absence d'entretien, dégradation des monuments, développement de la végétation...).



CLASSEMENT DU CAMPING MUNICIPAL : LE TERRIOL

Le camping municipal Le Terriol, qui accueille depuis 1984 de nombreux - et souvent fidèles - campeurs, vient d'obtenir son classement 2 étoiles de tourisme, suite à un audit réalisé par le cabinet Dekra, dont l'avis a ensuite été validé par l'Agence de développement touristique Atout France.

Le panneau de classement « 2 étoiles » qui vient d'être fixé à l'entrée du camping symbolise l'aboutissement de la démarche d'amélioration initiée depuis plus d'un an par la mairie :

- création d'une aire de jeux pour les enfants et d'un terrain multi-activités, clos et sécurisés, la réfection des cheminements et des bornes d'emplacements,
- le renouvellement des bornes électriques et l'installation de balises solaires de sécurité,
- la réhabilitation des sanitaires (faïences, parois, rideaux de douche, sèche-cheveux, miroirs, etc.),
- la mise en place de panneaux de consignes de sécurité et d'évacuation, de conseils d'économies d'énergies, d'eau et de tri des déchets, d'informations pratiques et touristiques en plusieurs langues,
- la conception de documents de promotion et de procédures commerciales (enquête satisfaction, gestion des réclamations et des suggestions, etc.), de dossiers thématiques de formation (accueil, gestion, développement durable, prise en compte du handicap, etc.),

Le traitement des questionnaires satisfaction, mis en place depuis le milieu de l'été, démontre que les campeurs, dans une très large majorité sont « satisfaits » ou « très satisfaits » des prestations, du calme, de la propreté, de la disponibilité du personnel, du rapport qualité/prix, mais aussi qu'ils apprécient l'ambiance familiale du camping municipal, de même que le concours de pétanque et le pot d'accueil hebdomadaires ou encore le fait que l'entrée à la piscine soit comprise dans le prix du séjour.

En 2013, le camping a totalisé 4 494 nuitées.

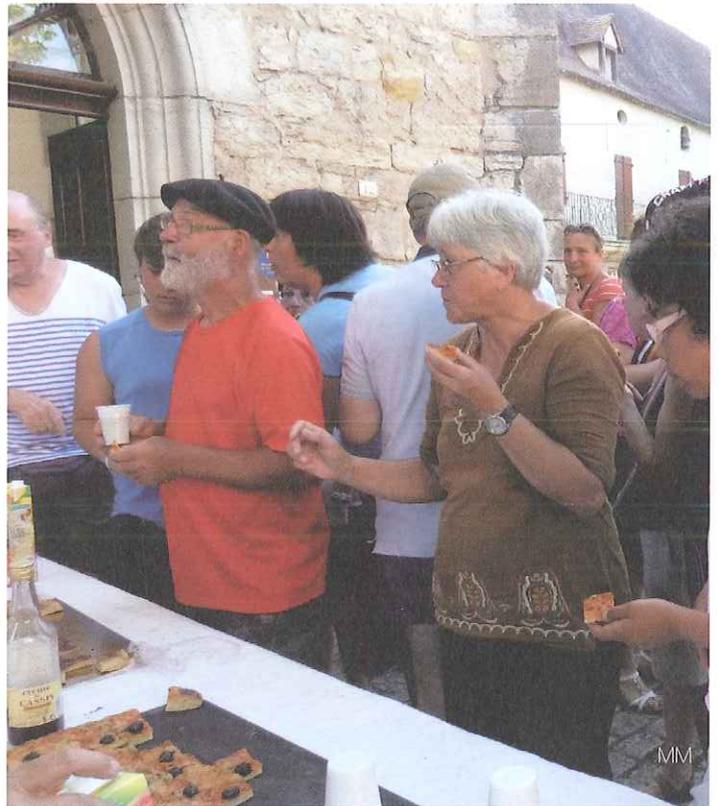


BILAN TOURISTIQUE DE L'ANNEE

La fréquentation des visiteurs à l'office de tourisme fut très satisfaisante. Sur les 6 mois d'ouverture de Mai à Octobre nous avons enregistré 46 000 entrées. Ce léger recul de 2,5 % est satisfaisant considérant que les 17 % d'augmentation de l'année 2012 étaient exceptionnelles (effet St Cirq Lapopie)

Le village vacances quant à lui a vu sa fréquentation s'accroître de 13 % ce qui est une excellente nouvelle compte tenu des inquiétudes que nous avons eues l'année passée. Le taux moyen de remplissage sur les 8 mois d'exploitation a été de 49 % ce qui est très encourageant pour le devenir de la structure.

Merci à tous les habitants de la commune qui ont travaillé à différents niveaux afin que Cajarc conserve son attractivité et sa qualité de pôle touristique reconnu dans le département.



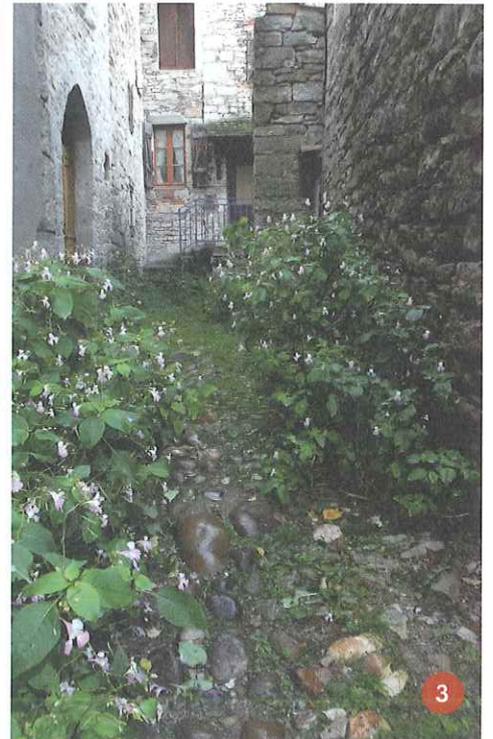
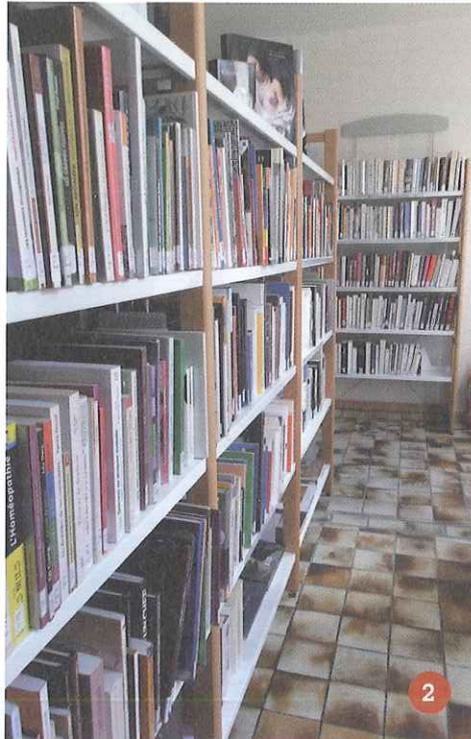
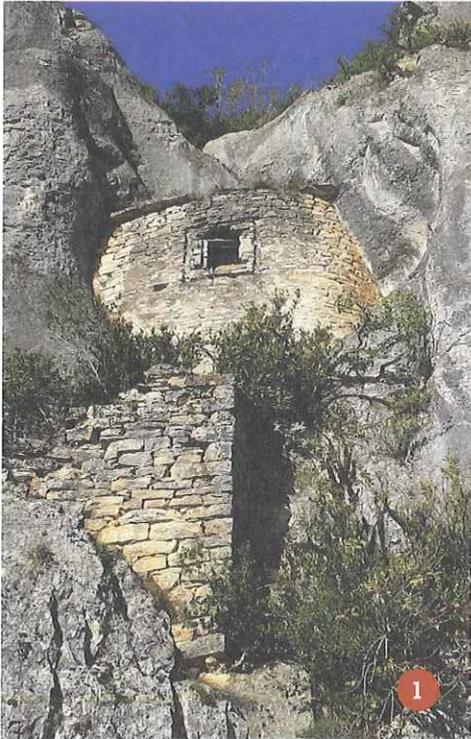
LE PROJET DU TRAIN TOURISTIQUE A VAPEUR CAJARC / ST-CIRQ-LAPOPIE

C'est Figeac Communauté qui serait maître d'ouvrage de l'opération et qui en assurerait l'investissement avec l'appui financier des partenaires suivants : Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Communautés de Communes du Grand Figeac et du Grand Cahors.

Nous rappelons que dans l'hypothèse de la mise en place de ce projet, la commune de Cajarc ne sera pas concernée par l'investissement.

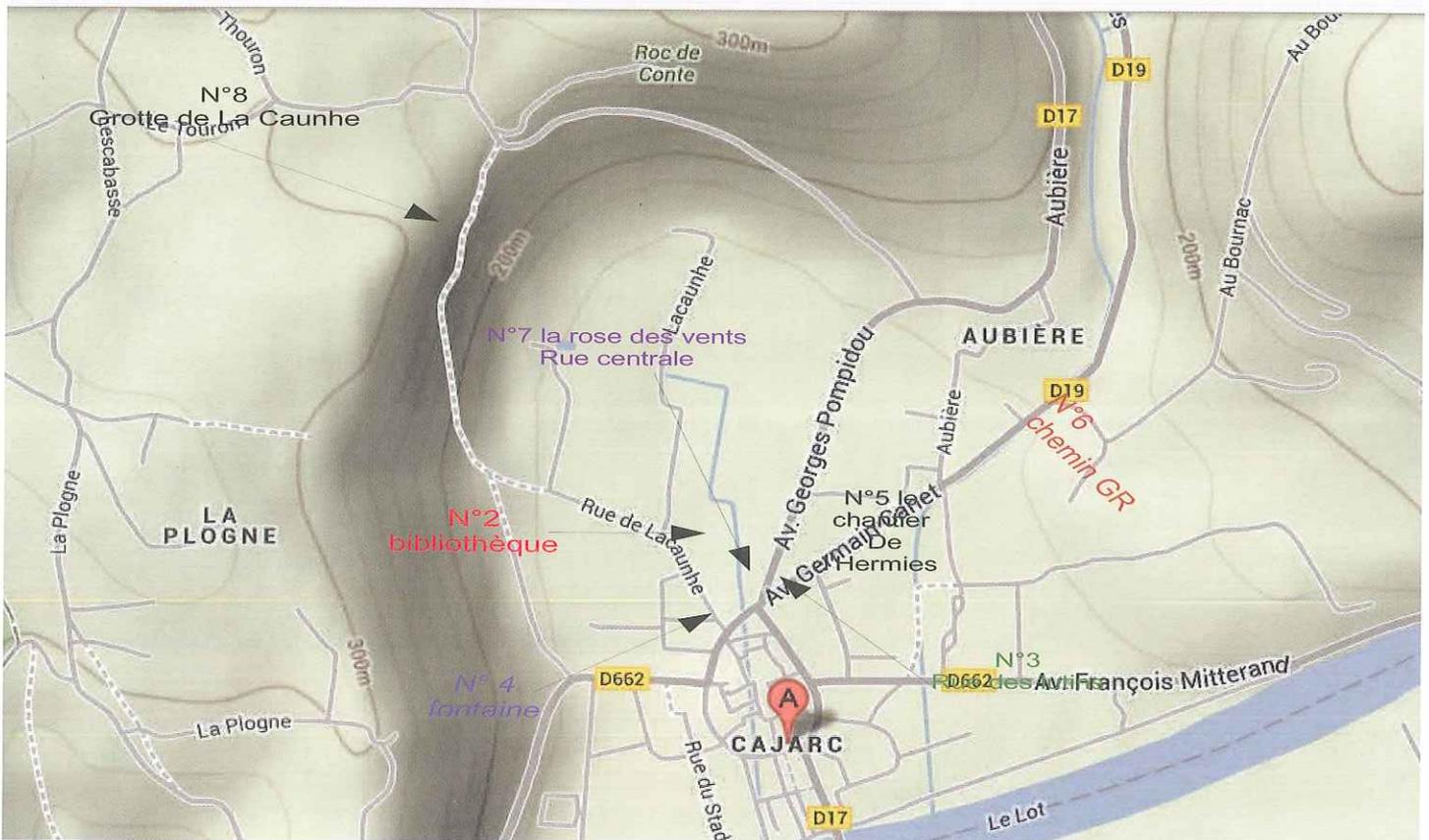
CONNAISSEZ VOUS CAJARC?

Devinez où sont ces endroits que nous avons photographiés!
Ce jeu est proposé par les CE1/CE2 de l'école de Cajarc.



Les réponses :

N°1 Maison des anglais



AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES

La semaine scolaire a été remaniée à Cajarc cette année puisque nos enfants travaillent à nouveau le mercredi matin, 1/4 d'heure de plus chaque matinée et seulement deux heures l'après-midi. Ce réaménagement de la journée scolaire leur laisse donc du temps, dès 15h30, pour pratiquer diverses activités gratuites.

En effet, grâce à la participation financière des communes, plus de 120 élèves participent à ces animations quotidiennes.

La mairie de Cajarc en a confié l'organisation à l'association les Colin Maillard qui a une longue expérience en la matière. Un projet éducatif a été rédigé qui sert de référence aux intervenants: les séances sont avant tout ludiques et doivent favoriser le « *vivre ensemble* » et bien sûr, les enfants doivent se faire plaisir dans des animations de qualité. Il ne s'agit pas de garderie comme cela se produit souvent ailleurs...

En effet, grâce à la richesse de la vie associative locale, huit animateurs professionnels interviennent tous les jours, de 15h30 à 16h30 sur les deux écoles.

Suivant l'âge, les enfants pratiquent les arts plastiques (Maison des Arts), le rythme corporel et vocal, l'éveil musical, (École de Musique), la lecture (Bibliothèque intercommunale), l'éducation à l'image (Ciné Lot), la danse contemporaine et l'escrime (club de gym), les rollers (OIS), le conte, le judo, le handball, les jeux de société, de construction... Les assistantes maternelles de l'école participent aussi ainsi que les animateurs des Colin Maillard.

Les enfants s'inscrivent au trimestre et sont tenus de participer jusqu'au bout du cycle; ils doivent aussi respecter un code de bonne conduite.

Ces animations sont aussi un mode de garde pour les parents qui travaillent; elles permettent aussi à beaucoup d'enfants qui ne participent pas ou peu à la vie associative de contribuer à leur épanouissement et de compléter l'action de l'école.

Dès janvier 2014, ils découvriront un autre cycle d'activité et gageons que ce projet connaîtra autant de succès qu'au premier trimestre!

Les Colin Maillard



Département du Lot
Commune
de Cajarc

BIEN SE RACCORDER ET BIEN UTILISER LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Deux conditions indispensables pour garantir le bon fonctionnement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration et limiter les dépenses d'entretien qui sont partagées entre tous les habitants desservis (redevance d'assainissement).

- Les fosses septiques doivent être supprimées ou court-circuitées,
- seules les eaux usées domestiques peuvent être raccordées : exclure toitures, cours, drains, vidanges de piscines, ... (si réseau unitaire contacter les services techniques de la Mairie)
- veiller à la parfaite étanchéité des raccordements, afin d'interdire toute intrusion d'eaux parasites.
- ne pas introduire dans les canalisations d'eaux usées des matières dangereuses pour le réseau ou nocives pour la station

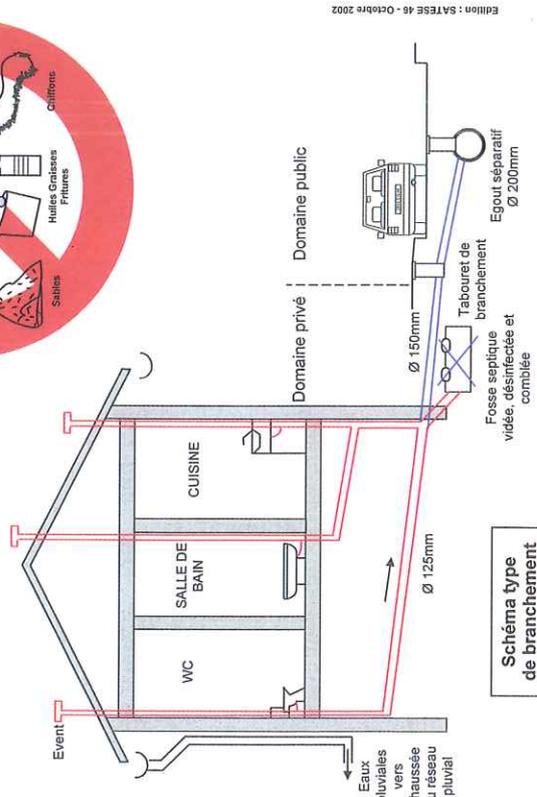
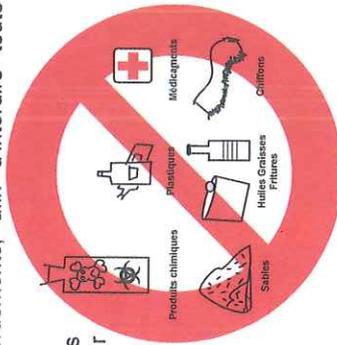


Schéma type
de branchement

Edition : SATRESE 46 - Octobre 2002

Renseignements : Mairie de CAJARC - Services techniques - 46160 CAJARC - Téléphone : 05 65 40 65 20 - Télécopie : 05 65 40 39 05

Mairie de CAJARC
40 bd du Tour de Ville - 46160 CAJARC
Tél. 05.65.40.65.20 Fax. 05.65.40.39.05
accueil@cajarc.fr
Site internet : www.cajarc.fr



CAJARC SERVICES - 2014

Ramassage des déchets par les employés communaux* :

Déchets verts :

MARDI 8 JANVIER
MARDI 4 MARS
MARDI 1^{er} ET 22 AVRIL
MARDI 13 MAI
MARDI 3 JUIN
MARDI 24 JUIN
MARDI 22 JUILLET
MARDI 19 AOÛT
MARDI 9 SEPTEMBRE
MARDI 30 SEPTEMBRE
MARDI 21 OCTOBRE
MARDI 2 DECEMBRE

Encombrants :

MARDI 28 JANVIER
MARDI 18 FEVRIER
MARDI 25 MARS
MARDI 15 AVRIL
MARDI 27 MAI
MARDI 17 JUIN
MARDI 8 JUILLET
MARDI 12 AOÛT
MARDI 16 SEPTEMBRE
MARDI 14 OCTOBRE
MARDI 18 NOVEMBRE
MARDI 26 DECEMBRE

* Ce service est **exclusivement réservé aux particuliers** ne pouvant pas se rendre à la Déchetterie et dans la limite de l'équivalent de deux fagots par tournée.

Les déchets verts et les encombrants** ne doivent être sortis que le jour du ramassage, déposés en limite de propriété et accessibles. Vous devez impérativement vous inscrire à la Mairie avant le **lundi midi précédant le ramassage**, par téléphone au 05.65.40.65.20 ou par mail à accueil@cajarc.fr ou sur le site de la commune www.cajarc.fr. Nous vous remercions de votre compréhension.

**Nous vous rappelons que tous les appareils électro-ménagers doivent être repris par les vendeurs qui doivent en assurer le recyclage.

Les sacs réservés aux déchets recyclables (papier, carton, métal, plastique) et les sacs pour les déchets ménagers seront à présent distribués à dates fixes. La mairie communiquera les dates des prochaines distributions ultérieurement dans le bulletin municipal et sur le site internet.

Le conseiller municipal délégué
au SYDED et au SMIRTOM,
François MARTINEZ



Horaires d'ouverture de la déchetterie de Cajarc

Mardi et samedi de 9h00 à 12h00,
Mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00
Fermé lundi, dimanche et jours fériés
Téléphone : 06.78.43.47.82



MAIRIE DE CAJARC
46160

Tél. 05 65 40 65 20
fax 05 65 40 39 05

mairie.cajarc@wanadoo.fr
www.cajarc.fr

Horaire d'ouverture
du lundi au vendredi
9h/12h et 14h/17h30

